

08 nov 2021 -17:00

À la COP26, la Belgique s'engage en faveur d'un système de santé durable et bas carbone

Ce mardi, la Belgique présentera à la 26e conférence des parties (COP26) à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, les engagements de notre pays en faveur d'un secteur de la santé durable et résilient et à faibles émissions de carbone. L'ensemble des ministres belges de la Santé et de l'Environnement soutiennent ces mesures. Le but est, d'une part, de permettre au secteur de la santé de faire face aux effets du changement climatique et, d'autre part, de réduire de façon drastique l'impact du secteur de la santé sur le climat.

Le secteur de la santé est fort exposé au changement climatique. Augmentation de la fréquence des vagues de chaleur, risque accru de maladies transmises par les moustiques, tiques et autres vecteurs, dégradation de la qualité de l'air, augmentation des allergies... la liste des menaces pour la santé humaine est longue. Les inondations qui ont dévasté notre pays l'été dernier ont engendré un lourd bilan humain et montrent à quel point le changement climatique peut affecter la santé humaine ainsi que le secteur de la santé.

On estime en outre que, de par les émissions de gaz à effets de serre dont il est responsable directement ou indirectement, le secteur de la santé en Belgique contribue de façon non négligeable au changement climatique [\[1\]](#).

Avec d'autres Etats, la Belgique présente aujourd'hui les engagements qu'elle va prendre pour rendre le secteur de la santé plus résilient face au changement climatique, d'une part, et pour rendre son système de santé plus durable, d'autre part.

Notre premier engagement : un système de santé résilient au climat. La Belgique promet de poursuivre le développement de son système de santé de manière à lui permettre de s'adapter aux effets du changement climatique. En juillet, le SPF Santé publique et ses partenaires des Communautés et Régions ont présenté l'étude intitulée « *Impacts des changements climatiques sur le système des soins de santé en Belgique* ». Cette étude expose en détail les risques que représente le changement climatique à court et à long terme pour la santé humaine et le secteur de la santé. Elle formule également une série de recommandations à suivre pour faire face à ces risques. La Belgique s'engage à analyser ces recommandations au cours des années à venir et à y donner suites, notamment dans le cadre du Plan d'action national Environnement et Santé.

Notre deuxième engagement : un système de santé bas carbone. Notre pays s'engage à développer son secteur de la santé de manière à ce qu'il contribue à la réalisation des objectifs d'émissions fixés dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. En conséquence, la Belgique va s'efforcer d'atteindre la neutralité carbone dans le secteur de la santé à l'horizon 2050 et entreprendra des actions en faveur d'un système de santé durable et à faible empreinte carbone.

Ces deux engagements sont soutenus par l'ensemble des ministres de l'Environnement et de la Santé du Gouvernement fédéral, des Communautés et des Régions.

[\[1\]](#) Voir notamment 'Health care's climate footprint', Health Care Without Harm (NGO):

https://noharm-global.org/sites/default/files/documents-files/5961/HealthCaresClimateFootprint_092319.pdf

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 2 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be